



L'AFJE, c'est quoi pour vous ?

73% des événements et rencontres de l'AFJE sont compris dans la cotisation annuelle. La cotisation annuelle comprend également des tarifs privilégiés pour tout le reste de l'offre AFJE, ainsi que pour l'offre des partenaires de l'AFJE.



Développer son réseau

- Réseau de plus de 7000 juristes d'entreprise
- 19 délégations dans toute la France
- 1 Comité des Jeunes Juristes
- 15 Commissions Experts
- Plus de 200 rencontres par an



Se former

- AFJE certifiée Qualiopi
- 3000 heures de formation continue
- 98 % de taux de satisfaction
- Tarifs préférentiels pour les adhérents



S'informer au quotidien

- Site internet
- Newsletters
- Commissions Experts
- Webinars
- 70 vidéos disponibles sur la chaîne Youtube de l'AFJE
- Juriste d'entreprise Magazine (JEM)
- Lexology (newsletter personnalisée d'info juridique international)



Se rendre visible

- Annuaire digital mis à jour au quotidien
- Annuaire annuel imprimé
- Plateforme en ligne facilitant la recherche de juriste et prise de contact



Booster sa carrière

- 20 ateliers de stratégie de carrière par an
- Offre d'emploi en ligne sur le site
- AFJE JOBS sur LinkedIn



Renforcer l'influence du métier

- Métier représenté et défendu auprès des décideurs politiques
- Métier représenté et défendu au sein de la filière juridique et auprès des décideurs économiques
- Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur les grands enjeux de la profession, de la filière juridique et du droit des affaires



Positionner sa pratique grâce à la Déontologie des Juristes d'entreprise

- Souscription au Code de déontologie des Juristes d'entreprise
- Code reconnu par les autres associations de juristes d'entreprise
- Corpus explicatif
- Comité de déontologie & Saisine
- Formation dédiée



L'observatoire du métier de juriste d'entreprise

- Enquête Rémunérations des Juristes d'Entreprise
- Cartographie des DJ
- Palmarès des avocats
- Enquête Directeur juridique à mi-carrières
- Compliance & Entreprise
- Enquête Ethicorp Compliance & Entreprise
- Juriste d'entreprise Magazine (JEM)